

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à MARNAVES du 04/07/2025, Il a été constitué une société civile d'exploitation agricole présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : LES VERGERS DU MAS DE L'HOMP
Siège : Mas de l'Homp 81170 MARNAVES
Durée : 99 ans
Objet : l'exercice, dans des conditions comparables à celles existant dans les exploitations de caractère familial, d'une activité réputée agricole, au sens de l'article L 311-1 du Code rural.
Capital : 100 000 euros, constitué uniquement au moyen d'apports en numéraire.
Gérance : Monsieur Baptiste MARTIN WURMSER demeurant 46 rue du Congo 31500 TOULOUSE a été nommé gérant de la société sans limitation de durée.
Cession de parts : les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément donné par décision collective unanime.
POUR AVIS La gérance